

## Sale temps pour les départements

**La session du 9 décembre, du Conseil général, était consacrée au débat d'orientations budgétaires du Département. Encore une fois, la majorité départementale a expliqué les difficultés auxquelles elle est confrontée. Et l'opposition s'est contentée de reprendre les éléments de langage, dictés par l'Élysée, et d'engager de vaines et inutiles polémiques.**

La France traverse, comme ses voisins européens, une grave crise économique et financière. Mais **« la nécessaire lutte contre les déficits publics ne peut pas servir de prétexte à mettre sous tutelle les collectivités territoriales, ni à renoncer au service public »**, a rappelé Pierre Maille. Car c'est bien à ça que le gouvernement est en train de parvenir. C'est d'autant plus injuste que les collectivités locales sont particulièrement rigoureuses en matière financière. Alors que l'État doit emprunter pour payer le salaire de décembre de certaines catégories de fonctionnaires, les collectivités territoriales, lorsqu'elles empruntent, le font exclusivement pour financer des investissements qui seront utilisés pendant des dizaines d'années.

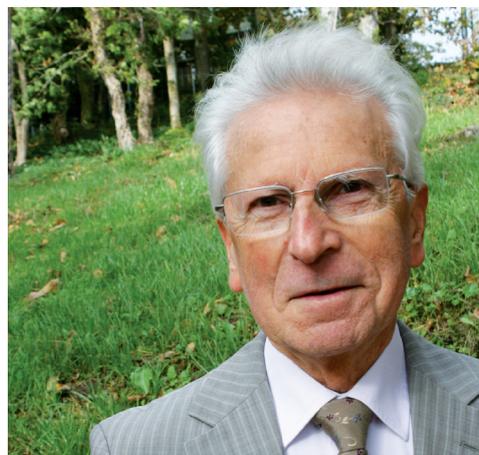
Le débat d'orientations budgétaires est intervenu cette année quelques jours après l'adoption de la réforme territoriale qui **« marque un coup d'arrêt au mouvement continu de décentralisation enclenché en 1982, et qui a libéré les initiatives locales et engagé les collectivités dans la voie du développement local »**, a souligné le président du Conseil général.

**« Mais c'est la réforme de la fiscalité locale qui pénalise le plus fortement**

**notre capacité d'action »**, a-t-il précisé. **« L'autonomie financière des départements est passée de 32 % à 12 % »**, a confirmé François Marc. Ainsi, il est quasiment impossible de recourir à l'impôt.

Mais, dans le même temps, les dépenses obligatoires des conseils généraux (RSA, APA, PCH) augmentent.

Face à cette situation, le Conseil général du Finistère doit adapter ses politiques. Par exemple, le bon état général du réseau routier permet de limiter provisoirement les budgets de maintenance sans compromettre la sécurité. En lien avec ses partenaires, institutionnels et associatifs, le Conseil général prépare, depuis plusieurs mois, les révisions de ses interventions. C'est d'ailleurs pour poursuivre ce dialogue que quatre rencontres ont été programmées dans le département.



« Un coup d'arrêt à la décentralisation »

Rencontres qui furent boycottées par les élus UMP, qui refusent de regarder en face les conséquences de leur politique de rigueur et qui refusent aussi d'assumer publiquement les réajustements budgétaires auxquels sont contraints les départements. 🌹

**CAP  
FINISTÈRE**

26 B, rue Aristide-Briand  
29000 QUIMPER

DEPOSÉ LE 16/12/2010



**PRESSE  
URGENTE**  
DISTRIBUÉE PAR  
LA POSTE



**Dossier de la semaine**  
**Éducation, handicap  
et discriminations**



**Vie de la Fédération**  
**Il y a 90 ans :  
le Congrès de Tours**



**Interview**  
**Laurent Gbagbo  
doit partir**

Avec Thomas Melonio

### Ligne rouge

*En donnant raison aux policiers condamnés dans une affaire de faux procès-verbaux, le ministre de l'Intérieur a franchi la ligne rouge. Police et Justice sont deux maillons de la chaîne pénale, qui doivent travailler ensemble. Laisser entendre que les policiers pourraient être au-dessus des lois, constitue une faute très grave. Ils doivent être respectés et soutenus. Par le ministre de l'Intérieur, mais aussi par la société toute entière.*

*Mais, s'ils commettent des fautes, ils doivent être sanctionnés. Il en va de la réputation de toute la profession. Rien ne serait pire que de laisser croire que ceux qui sont chargés de faire respecter la loi, puissent ne pas être les premiers à la respecter.*

## Convention mode d'emploi



Le texte soumis au vote des adhérents a été approuvé à 85,10% par les sections du Finistère, le lundi 6 décembre.

913 adhérents ont pris part au vote sur les 1800 que compte la Fédération. « Cette participation est conforme à ce que nous avons enregistré lors des précédentes conventions et aux résultats obtenus dans le reste du pays », a indiqué Marc Coatanéa, premier secrétaire fédéral, lors de la Convention fédérale, qui s'est tenue le 8 décembre à l'espace François-Mitterrand, à Pont-de-Buis.

Sept sections se sont particulièrement distinguées par une participation très élevée. Dans la région de Morlaix, celles de Sainte-Sève (100%), de Sizun (88,8%) et de Plourin-lès-Morlaix (83,3%). Dans la 8<sup>e</sup> circonscription, la palme du civisme revient à Pont-Aven (100%), à Scaër (85,19%) et à Elliant (80%).

A noter que, dans le Nord Finistère, la toute nouvelle section Kreiz Bro Léon part sur de bonnes bases en votant également à 100%.

La commission de récolement des votes, à laquelle chaque motion était invitée, a étudié plus de 70 amendements provenant d'une dizaine de sections ou de circonscriptions. Ils ont tous été examinés. La commission les a classés en trois catégories. Ceux qui pouvaient être acceptés sans débat particulier, parce qu'ils apportaient une précision utile au texte. D'autres ont été rejetés car ils étaient en contradiction avec l'esprit du texte de la Convention ou parce qu'ils n'apportaient aucune nouveauté.

Enfin, la commission a estimé, pour quelques amendements, que la Convention fédérale devait trancher. « Mais, par souci de transparence et de démocratie, tous les amendements ont été portés à la connaissance de la Convention fédérale », a précisé Andrew Lincoln, secrétaire fédéral au projet. « Ainsi, les participants à la Convention pouvaient demander à discuter d'un amendement, adopté ou rejeté par la commission de récolement des votes ».

# Éducation, handicap et discriminations

Les débats de la Convention fédérale qui s'est tenue le 8 décembre, à Pont-de-Buis, ont particulièrement porté sur l'éducation, le handicap et la lutte contre les discriminations.



Andrew Lincoln : réformer l'université

« Il faut absolument réformer l'enseignement supérieur et s'en donner les moyens », a expliqué Andrew Lincoln, auteur d'un amendement adopté par la Convention fédérale. « Dans le domaine économique, l'État dispose de moins en moins de leviers pour agir, mais en matière d'éducation il a encore entièrement la main. Si nous ne faisons pas preuve de volontarisme, nous ne serons pas crédibles », a-t-il précisé. Or, selon lui, le texte de la Convention ne va pas assez loin. L'élite se reproduit en envoyant ses enfants dans les classes préparatoires où ils disposent de deux fois plus de moyens que les étudiants dans les universités. Pour lutter contre cette ségrégation, l'amendement propose un tronc commun post-bac, pour tous les étudiants. « Notre priorité doit être tournée vers ceux qui sortent du système scolaire sans diplôme », a rappelé Andrew Lincoln.

La Fédération du Finistère a particulièrement enrichi la partie du texte consacrée au handicap. D'abord avec un amendement de la section de Plourin-lès-Morlaix, défendu par Roland Greuzat, portant sur le statut des familles de personnes handicapées. « Les aidants familiaux doivent bénéficier d'un véritable droit à la retraite sur la base d'une juste rétribution de carrière », indique l'amendement qui prévoit également « un droit au répit », pour les aidants familiaux.

C'est cependant la section de Quimper, et en particulier le groupe handicap, animé par Jean-Marc Tanguy, qui a déposé et fait adopter le plus d'amendements. D'abord, en ajoutant au texte initial : « Il est essentiel de faire apparaître une progressivité pour l'augmentation de l'allocation adulte handicapé. 80% du SMIC brut est le postulat de départ incontournable, dès 2012. Mais avec la notion de progressivité, une fois cette augmentation en place ». Cela signifie que chaque augmentation du SMIC sera perçue sur l'AAH.

Ensuite, en intégrant de nouveaux chapitres portant sur l'insertion professionnelle des personnes handicapées, l'intégration scolaire, la compensation du handicap et l'accessibilité. « Nous avons effectué ce travail en accord avec Charlotte Brun, secrétaire nationale du PS chargée du handicap, que nous avons invitée à Quimper, au mois de septembre, pour une présentation de nos propositions et un débat », a précisé Jean-Marc Tanguy.



Jean-Marc Tanguy : 80% du SMIC pour l'AAH

Enfin, plusieurs amendements émanant de Homosexualité et Socialisme (HES) votés par les sections de Château-lin et la 5<sup>e</sup> circonscription, ont également été adoptés par la Convention. Ainsi, « le PACS ouvrira aux mêmes droits que le mariage » ou « la procréation médicalement assistée sera accessible à toutes les femmes, sans discrimination ».

Au printemps, le PS organisera la Convention des conventions, destinée à hiérarchiser les priorités de ses propositions, en fonction des textes adoptés par les adhérents. 🌹

# Il y a 90 ans : le Congrès de Tours

1920 constitue l'une des dates les plus importantes dans l'Histoire de la gauche. C'est en effet au Congrès de Tours, du 25 au 30 décembre de cette année-là, que la SFIO (Section Française de l'Internationale Socialiste) se scinde en deux avec, d'un côté, ceux qui restent fidèles à la 2<sup>e</sup> internationale et de l'autre ceux qui veulent rejoindre la 3<sup>e</sup>, dirigée par Lénine. Les plus nombreux vont créer le Parti Communiste, tandis que les minoritaires « gardent la vieille maison », selon la célèbre expression de Léon Blum. Mais, très rapidement, le rapport de forces s'inverse.



La municipalité SFIO de Brest, élue en 1919

La révolution de 1917 provoque de grands espoirs au sein de la gauche européenne. Mais, très vite, des voix s'élèvent pour dénoncer l'autoritarisme des bolcheviks qui se traduit par les 21 conditions imposées aux partis qui souhaitent rejoindre l'internationale communiste.

Cependant, au sein de la SFIO, la confrontation est rude. Au Congrès de Strasbourg, en février 1920, les partisans de l'adhésion à la 3<sup>e</sup> internationale pèsent 34 %. Ses opposants, entre 10 et 15 %. Entre les deux, une majorité hésite. Le Finistère est l'une des huit fédérations à placer en tête (99 voix contre 93), les adversaires à l'adhésion, menés par les

parlementaires Masson et Goude, contre le futur maire de Douarnenez, Flanchec.

Mais, en quelques mois, le rapport de forces s'inverse et, au Congrès de Brest, le 5 décembre, la motion Cachin-Frossard rassemble 71,5 % des suffrages. La scission sera consommée à Tours.

En décembre 1920, la SFIO comptait 1500 adhérents dans le Finistère. Plus des deux tiers ont rejoint le Parti Communiste, en particulier sur le littoral. Mais, dès le mois de janvier 1921, la section de Brest est reconstituée. Au Congrès fédéral de Quimper, au mois de février, vingt sections sont représentées et il ne faudra attendre que janvier 1923 pour que la SFIO réunisse à nouveau 1500 adhérents. 🌹

## Interview

# Laurent Gbagbo doit partir

Avec Thomas Melonio

« Laurent Gbagbo se grandirait en reconnaissant sa défaite », estime Thomas Melonio, responsable de l'Afrique, au secrétariat international du Parti Socialiste.



Ouattara) ont été confirmés par l'ONU qui a réalisé une vérification dans plus de 700 bureaux tests pour un total de 30 000 électeurs.

rassemble près d'un tiers du corps électoral, les résultats sont partagés. Au second tour, Alassane Ouattara était soutenu par Konan Bédié. C'est donc une coalition politique qui a remporté l'élection.

**Cap Finistère : L'élection présidentielle en Côte-d'Ivoire s'est-elle déroulée dans de bonnes conditions ?**

**Thomas Melonio :** Il faut rappeler le contexte. Cette élection était attendue depuis 2005, puisque le dernier scrutin remonte à 2000 et que le mandat présidentiel dure cinq ans. Jusqu'en 2007 et les accords de Ouagadougou, le pays était coupé en deux. Il a fallu établir une liste électorale incontestable et approuvée par tous les partis, ce qui n'a pas été facile. La campagne fut tout de même tendue, émaillée de nombreux incidents entre supporters de chaque camp. Cependant, le résultat est net. Les chiffres annoncés par la commission électorale (54% pour

**Cap Finistère : La décision du Conseil constitutionnel n'est donc pas acceptable ?**

**Thomas Melonio :** Bien sûr, il a outrepassé ses droits. Il a annulé le vote de neuf départements, sous prétexte que des irrégularités y avaient été constatées. Mais il devait, soit considérer que ces irrégularités entachaient le scrutin et donc appeler à une nouvelle élection, soit juger qu'elle ne remettait pas en cause le résultat et proclamer Alassane Ouattara, président.

**Cap Finistère : Le vote est-il politique ou géographique ?**

**Thomas Melonio :** Un peu des deux. Comme dans tous les pays le vote est régional et chaque candidat dispose de bases. Mais, en particulier dans les villes, le vote est aussi politique. A Abidjan, qui

**Cap Finistère : La partition du pays est-elle inévitable ?**

**Thomas Melonio :** Pas encore. Et je pense que personne en Côte-d'Ivoire ne la veut. Cependant, il ne faut pas que le pays reste longtemps avec deux présidents et deux gouvernements. Pour l'instant, l'armée soutient toujours Laurent Gbagbo et les Forces Nouvelles ont été démobilisées. Mais elles peuvent se reformer. Il faut donc, avec toute la communauté internationale, faire pression sur Laurent Gbagbo pour qu'il accepte le verdict des urnes et se retire. Il se grandirait et resterait ainsi dans l'Histoire, celui qui a organisé et accepté le résultat du premier vote démocratique de la Côte-d'Ivoire. 🌹

# Agenda

**19 décembre**

A partir de 17h30 :  
Pot militant de la  
section de Châteaulin,  
salle communale de  
Quéménéven.

**30 janvier**

Rassemblement national  
des secrétaires de  
section.

**Vacances de Noël**  
Cette année Cap  
Finistère ne paraîtra pas  
le vendredi 31 décembre.

Rendez-vous le  
7 janvier 2011.

## Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1212P 11428  
N° 889 - Vendredi 17 décembre 2010  
[www.ps29.org](http://www.ps29.org) - [cap-finistere@wanadoo.fr](mailto:cap-finistere@wanadoo.fr)  
26B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER  
Tél. 02 98 53 20 22 - Fax : 02 98 53 12 20

Directeur de la publication : Marc COATANÉA

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON  
Tél. 02 98 43 44 39  
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère  
Tél. 02 98 43 11 44 - Fax : 02 98 43 64 03

## S'abonner

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Abonnement

Réabonnement

Abonnement pour un an : 20 euros  
Abonnement de soutien : à partir  
de 25 euros

Chèque à l'ordre de :  
Fédération du Finistère  
du Parti Socialiste



# Retour sur 2010, en images

2010 restera dans l'histoire des socialistes du Finistère, comme l'année de la victoire des régionales, des 4 conventions (nouveau modèle économique, rénovation, international et égalité réelle) destinées à préparer le projet de 2012 et de la mobilisation pour les retraités.

**6 février**



Journée des secrétaires et trésoriers de section à Plouneour-Ménez, en présence de Marylise Lebranchu, tête de liste finistérienne pour les régionales.

**24 février**



Jean-Yves Le Drian en campagne dans le Sud Finistère. Après Daoulas et Châteaulin, le candidat visite une conserverie dans le pays bigouden.



Dans le reste du département, tous les élus socialistes sont en campagne, à l'image de Pierre Maille, ici sur le marché de Lambézellec.

**27 février**



Martine Aubry apporte son soutien à la liste de Jean-Yves Le Drian, le matin à Saint-Renan, puis à Saint-Thégonnec où elle rencontre une délégation d'agriculteurs et enfin, à Plourin-lès-Morlaix où elle anime une réunion publique.

**14 mars**



Premier tour des régionales. La liste conduite par Jean-Yves Le Drian rassemble 37,19 % des suffrages, loin devant celle de Bernadette Malgorn (23,73 %).

**16 mars**



Entre les deux tours, le comité de soutien à la liste régionale se réunit à Brest, à la Carène.

**21 mars**



Second tour des régionales : la liste de Jean-Yves Le Drian l'emporte avec 50,27 % des voix, devant celle de Bernadette Malgorn (32,36 %) et celle de Guy Hascoët (17,37 %).

**29 avril**



Harlem Désir, secrétaire national du PS, intervient devant le Conseil fédéral pour présenter les enjeux de la Convention sur le nouveau modèle économique.

A suivre...

# Annonces légales & judiciaires

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé, en date du 6 décembre 2010 à BREST, enregistré au SIE de Brest-Ponant, le 7 décembre 2010, Bordereau n°2010/1 458, Case n°16, il a été constitué une Société Civile Immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination : SCI LEZOUZANY.**

**Siège Social :** Lézoudestin - 29860 PLABENNEC.

**Objet :** L'acquisition de tous terrains et immeubles, la construction d'immeubles à usage d'habitation ou à usage commercial et professionnel, la gestion, l'entretien, la mise en valeur de ces immeubles et la disposition de ces immeubles.

**Durée :** 50 années à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

**Capital :** 1 000 euros par apports en numéraire.

**Gérance :** Monsieur Danut ILIE, demeurant à BREST (29200) 5, rue d'Avranches.

**Cessions de parts :** Libres entre associés ; agrément des associés pour toute autre cession et pour toute transmission en cas de succession ou de liquidation de communauté.

**Immatriculation :** au Registre du commerce et des sociétés de BREST.

Pour avis.



**Société d'Avocats**

TOURS (37) 130, rue du Rempart

## AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 50 ans, d'une société Civile sans statut légal particulier immatriculée au RCS de QUIMPER, dénommée **SCI SIX FOURS**, au capital de 1 000 euros, ayant pour objet :

- L'acquisition, la propriété, la gestion, l'exploitation et l'occupation de tous immeubles,

- La mise en valeur, la gestion et l'entretien de ces immeubles.

Son siège est à LA FORET FOUESNANT (29) 19, route du Cranic, et son gérant est Monsieur Claude BODIER, demeurant à LA FORET FOUESNANT (29) 19, route du Cranic.

Pour avis.

## RAVIV'AUTO

Société à Responsabilité Limitée

au capital de 2 000 euros

Siège social : 16, rue de Valmy

29200 BREST

RCS BREST 511 174 062

Suivant délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 8 décembre 2010, Mademoiselle Aurélie BALAY, demeurant 2, square du Roussillon à BREST (29200), a été nommée gérante en remplacement de Monsieur Nicolas BALAY et de Jonathan DELACROIX, suite à leur démission, à compter du 8 décembre 2010.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce de BREST.

Pour avis.

**Ce numéro a été imprimé à  
4 800 exemplaires**